



Sommaire

Près de 300 gestionnaires municipaux sont attendus au 51^e congrès de la COMAQ pour trois jours de formation et d'échanges sur les enjeux du milieu municipal touchant les domaines juridique et financier ainsi que les secteurs de la gestion et de l'approvisionnement.

Organisateurs

- Jean Blais, OMA
- Daniel Desroches, OMA
- Daniel Dubois, OMA
- Diane Dufresne, OMA
- Marie-Pier Lamarche, OMA
- Sylvie Trahan, OMA

5 bonnes raisons de participer

Développez votre expertise

Élargissez votre réseau

Inspirez-vous des meilleures pratiques

Rencontrez les fournisseurs municipaux

Échangez avec vos pairs : directeurs généraux, trésoriers, greffiers, responsables des approvisionnements

mercredi 22 Mai

9 h 00 — 16 h 00

9 h 00 — 11 h 00

11 h 00

11 h 00 — 11 h 55

Inscription des participants

Rencontre des présidents de comité et de section

Ouverture du Carrefour-Affaires

Accueil des jeunes membres

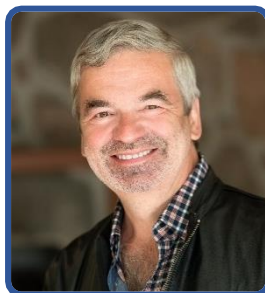
12 h 00 — 14 h 15



Matthieu Dugal
Animateur québécois et conférencier

14 h 15 — 15 h 00

15 h 00 — 16 h 30



Alain Samson
Conférencier Formatout inc.

17 h 45

Diner conférence

L'Intelligence artificielle, canular ou 4^e révolution industrielle?

Matthieu Dugal en démystifie les grands enjeux et tente d'établir les impacts de l'IA dans nos rapports avec les données. Que ce soit au niveau du travail, dans les secteurs de la culture, des loisirs, de l'économie ou encore de l'environnement, le conférencier vulgarise et analyse, pour nous et avec nous, les conséquences de son évolution.

Visite du Carrefour-Affaires

Conférence

Diriger avec courage: aider chacun à pousser sa roche

Quand arrive un surplus de travail, il y a les patrons qui demandent plus d'employés et ceux qui vont chercher le meilleur de leurs troupes. Qu'est-ce qui distingue ces leaders inspirants et comment en devenir un? Mais attention : pour y arriver, vous aurez besoin de courage et de connaître les bases de la mobilisation.

Coquetel d'ouverture

Coquetel offert par :

BélangierSauvé

CONSEIL • NÉGOCIATION • LITIGE

19 h 00

Soirée d'ouverture – Remise du *Mérite*
COMAQ

Coin photo offert par :



23 h 00

Bienvenue à L'Après-soirée

Offert par :



jeudi 23 Mai

7 h 00 — 8 h 15

7 h 45 — 8 h 30



Étienne Beaulieu
CRHA, Associé | Développement
organisationnel, Grisvert

Petit déjeuner

Déjeuner conférence

Et si on réinventait le monde du travail

Et si, ...? Un atelier/conférence qui vous fera voir la vie au travail sous un autre jour !

Et si, ...? Derrière ces deux petits mots, qui peuvent sembler à première vue tout à fait anodins, se cache une question assez puissante pour bousculer votre perception de l'état actuel des choses.

Et si, ...? En vous inspirant de ce que vous faites de merveilleusement bien dans la vie de tous les jours, vous pourriez contribuer à construire un monde du travail où les pratiques de gestion et les comportements sont directement alignés sur les résultats escomptés.

Et si, ...? Vous arrêtez de dire que vous voulez des employés mobilisés et responsabilisés, des rencontres participatives et efficaces, des leaders authentiques et transparents, ... alors que vous contribuez à faire vivre leurs contraires au quotidien.

Et si, ...? Vous mettiez, au service de votre organisation, la puissance des routines et des façons de faire qui réussissent si bien dans votre vie personnelle !

Et si, ...? Assister à cet atelier/conférence était le premier pas vers un nouveau monde du travail?

8 h 30 — 8 h 45

Pause-santé

8 h 45 — 10 h 15



**Patrick Quirion, CPA,
CA, OMA**
Trésorier et directeur
des finances, Ville de
Sainte-Julie



Nancy Klein,
Directrice générale
des finances
municipales, MAMH



Yvon Bouchard, FCPA, FCA
Agent de recherche, Direction
générale des finances
municipales, MAMH

Atelier 1

Transformez le changement en action

Nos animateurs feront un retour sur la mise en œuvre des changements apportés suite aux projets de Loi 122 et 155 et discuteront des nouvelles normes et processus concernant les finances municipales à surveiller au cours de l'année 2019 :

- Vérification des organismes reliés;
- Notion de périmètre comptable;
- Redditions de comptes;
- Transactions d'affectation;
- Modifications envisagées au rapport financier;
- Les travaux du CCSP concernant les nouvelles normes comptables;
- Projets de Lois en cours ou adoptés;
- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Autres sujets d'actualités

OU

8 h 45 — 10 h 15



Jocelyn Sheink
Intervenant et consultant en toxicomanie
chez Relais Espérenza et agent de liaison à la
Maison Renasci

Atelier 2

Sensibilisation à la responsabilisation des employeurs en matière de gestion des troubles liés à la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail

Informé et sensibiliser les participants sur les enjeux de la toxicomanie ou des troubles liés à la consommation d'alcool et/ou de drogues en milieu de travail. Favoriser ainsi une meilleure gestion et une prévention de l'aggravation de tels troubles dans nos milieux de travail.

Thèmes abordés:

- Les comportements du dépendant
- La notion de doutes raisonnables
- Les tests de dépistage
- La légalisation du cannabis et ses répercussions
- La nécessité de faire preuve de diligence

8 h 45 — 10 h 15



Daniel Bouchard
Associé directeur du
bureau de Québec,
Lavery



Martin Bouffard,
Avocat Morency
société d'avocats

10 h 15 — 10 h 45

10 h 45 — 11 h 55

12 h 00 — 13 h 15

13 h 15 — 14 h 30



Guylaine Dallaire, CPA, CA, M. Fisc.
Associée, Raymond Chabot Grant Thornton

Atelier 3

Et, en jurisprudence, quoi de neuf doc?

Quels écheveaux factuels ont démêlé nos tribunaux dans la dernière année? Pour le savoir, nous vous invitons à participer à notre exploration annuelle des enjeux juridiques du monde municipal traités dans les décisions ou jugements récents. Une bonne discussion sur les conclusions auxquelles en sont venues nos Cours ne saurait faire de mal!

Pause-santé et visite du Carrefour-Affaires Assemblée générale annuelle

- Bilan et projets de la COMAQ
- Remise des diplômes OMA, des attestations du programme d'études en gestion et des attestations en gestion contractuelle municipale

Dîner réseautage et remise des *Prix d'excellence*

Atelier 4

TPS-TVQ

Résumé à venir

13 h 15 — 14 h 30



Claude Bernier
Directeur des affaires juridiques, UMQ



Marc Ranger
Directeur québécois, SCFP

13 h 15 — 14 h 30



Martin Grandchamp
Consultant en gestion de risques et
assurance

14 h 30 — 15 h 15

Atelier 5

La pénurie de la main-d'œuvre et la modernisation de l'attractivité des villes

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre généralisée, tant dans le secteur privé que public, les conseils municipaux doivent, plus que jamais, prendre conscience de leur rôle d'employeurs.

Québec vient de lancer une « Grande corvée » pour rencontrer les entreprises de chaque région et les aider à recruter plus facilement. Les élus municipaux se rendent en France pour faire du recrutement.

Nous sommes à l'époque où ce ne sont plus aux employés de s'adapter à la pensée des patrons ou des syndicats, mais l'inverse. Ces partenaires, parfois adversaires, doivent dès maintenant rivaliser d'ingéniosité afin de s'assurer que les municipalités puissent maintenir leur attractivité envers une main-d'œuvre de plus en plus rare, de plus en plus autonome et de plus en plus sélective. Il faut admettre que le modèle actuel d'organisation du travail ne répond plus aux attentes de la nouvelle génération d'employés.

Cet atelier, sous forme de débat, vous présente une vision patronale et syndicale de ce sujet hautement d'actualité.

OU

Atelier 6

Démystifier les cautionnements : que faut-il savoir ?

Qu'est-ce qu'un cautionnement? À quoi sert le cautionnement ? Quels sont les types de cautionnement acceptés? Leur montant ? Les formulaires de cautionnement ? Et les grandes lignes en assurance ...

Pause

15 h 15 — 16 h 30



Vicky Lizotte
CPA auditrice, CA

Atelier 7

Mieux comprendre les audits de la CMQ et comment en tirer des bénéfices

En avril 2018, l'Assemblée nationale a confié à la Commission municipale du Québec, par l'adoption du PL 155, le mandat de réaliser des audits de conformité et de performance dans les municipalités. Depuis cette date, beaucoup de chemin a été parcouru, dont la mise en place de la Vice-présidence à la vérification et le début des audits.

Cet atelier permettra d'avoir une meilleure compréhension de ce nouveau mandat, d'expliquer les principes qui encadrent les actions de la Vice-présidence à la vérification et les municipalités ainsi que le déroulement d'un audit.

OU

15 h 15 — 16 h 30



Claude Bernier
Directeur des affaires juridiques, UMQ

Atelier 8

Poursuite de l'atelier 5

Voir le résumé de l'atelier 5



Marc Ranger
Directeur québécois, SCFP

OU

15 h 15 — 16 h 30



Paul Wayland
Associé directeur, Dufresne Hébert
Comeau

18 h 00 – 19 h 00

19 h 00

Atelier 9

Le témoignage devant la Cour : trucs et pièges à éviter

De plus en plus, les officiers municipaux sont appelés à témoigner devant diverses instances judiciaires ou quasi-judiciaires, dont la Cour supérieure, la Cour du Québec ou le Tribunal administratif du Québec.

Cet atelier vise à démystifier les tribunaux et les règles de procédure qui y sont applicables. Plus particulièrement, il visera à identifier les bonnes pratiques pour la préparation de son interrogatoire en chef de même que lors du contre-interrogatoire. Cet atelier sera illustré de plusieurs cas vécus tout en identifiant les principales règles à retenir pour assurer un témoignage crédible et de qualité devant la Cour.

Coquetel du commanditaire

Une activité offerte par :



Banquet du président

- Présentation du conseil d'administration
- Hommage aux anciens présidents et présidentes
- Hommage aux retraités

vendredi 24 Mai

7 h 00 — 8 h 15

8 h 30 — 10 h 00

Petit-déjeuner

Atelier 10



Mireille Lemay
Avocate

La rémunération des élus et le remboursement de leurs dépenses

Les modifications apportées à *Loi sur le traitement des élus municipaux et l'imposition de l'allocation de dépenses des élus* par le gouvernement fédéral, à compter du 1^{er} janvier 2019, amènent plusieurs municipalités à revoir le contenu de leur règlement sur le traitement des élus. Cet atelier sera l'occasion d'exposer la latitude dont disposent les municipalités dans le cadre de l'élaboration d'un tel règlement ainsi que les modalités de son adoption. Une revue des principes applicables au remboursement des dépenses engagées par les élus dans le cadre de leurs fonctions sera également présentée.

OU



Pierre B. Paquin
Avocat, associé Bélanger Sauvé

Les pouvoirs d'intervention en matière de développement économique et de développement des infrastructures

Depuis quelques années, les dispositions législatives relatives à l'intervention des municipalités locales ou régionales en matière de développement économique ont connu des changements importants.

L'atelier permettra de faire un bref retour sur les modifications apportées aux lois municipales à cet égard et d'examiner quels sont les leviers maintenant à la disposition des municipalités.

Nous ferons ainsi un survol des principaux outils d'intervention tels que:

- Organismes de développement économique et d'aide aux entreprises ;
- Organismes dédiés à l'exploitation d'infrastructures et d'équipements municipaux ;
- Partenariats avec des investisseurs pour la construction et l'exploitation d'infrastructures et d'équipements municipaux ;
- Aide directe d'une municipalité ;
- Création de fonds d'investissement.

Nous aborderons le fondement des compétences municipales, ainsi que les modalités et autorisations requises dans chacun des cas, les contraintes légales imposées et les interdictions applicables.

Les opportunités présentées par l'intérêt de différents intervenants financiers dans le marché seront discutées. Les opportunités présentées par l'intérêt de différents intervenants financiers dans le marché seront discutées.

8 h 30 — 10 h 00



François Bouchard
Associé, Cain Lamarre

10 h 00 — 10 h 30

Atelier 12

Les dispositions législatives de la LCV et du CM en matière de gestion contractuelle sont-elles vraiment d'ordre public?

Une certaine jurisprudence ne cesse de répéter que les articles 573 et suivants de la LCV et 935 et suivants du CM sont des dispositions d'ordre public rendant les contrats, accordés en contravention, nuls advenant le non-respect de celles-ci.

Qu'en est-il vraiment? Y a-t-il des nuances à apporter à cette affirmation? Si oui, quelles sont-elles? Est-ce que chaque contravention aux dites dispositions est fatale?

Il faut voir plus clair à ce sujet.

Pause-café

10 h 30 — 11 h 45

Atelier 13



Denis Gallant

**Président-directeur général chez
Autorité des marchés public**

Rôle et mission de l'AMP

La première recommandation de la Commission Charbonneau (CEIC) était de doter le Québec d'une autorité des marchés publics. Le 1^{er} décembre 2017, l'Assemblée nationale a adopté et sanctionné la Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics.

L'Autorité des marchés publics (AMP), instance neutre et indépendante, est la porte d'entrée unique en ce qui concerne la surveillance des marchés publics et l'application des lois et des règlements encadrant les contrats publics au Québec. Son rôle de surveillance vise le secteur public, les réseaux de la santé et de l'éducation, les sociétés d'État et le monde municipal.

L'AMP a pour mission de surveiller l'ensemble des contrats publics, notamment la conformité des processus d'adjudication et d'attribution de ces contrats, de même que de recevoir les plaintes de personnes intéressées. Ce mandat prendra effet en mai 2019. Elle est aussi responsable du registre des entreprises ayant obtenu l'autorisation pour conclure des contrats et sous-contrats publics (REA) et du registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

OU



Claudine Ducharme, inf., B.SC.
infirmière et bachelière en sciences
de l'Université de Montréal



Lucie Poitras
INF., B.SC., CRHA

Prévenir la détresse psychologique hautement fonctionnelle chez les gestionnaires: des solutions novatrices

Avec les avancées de l'intelligence artificielle, on prévoit une révolution dans le monde du travail. Les défis organisationnels sont à ce point importants qu'ils ont un impact majeur sur la santé psychologique et la qualité de vie des gestionnaires. Dorénavant, les gestionnaires devront démontrer de nouvelles compétences en leadership, telles que :

- Les compétences transversales comme l'intelligence relationnelle et les habiletés interpersonnelles, l'accompagnement et une grande agilité de gestion;
- Les compétences liées à la gestion humaine des ressources, par ex. : la santé, sécurité et le mieux-être, l'innovation et la créativité;
- Les compétences nécessaires à un contexte particulier, comme la gestion des risques psychosociaux, la présence de diversité et la pénurie de main-d'œuvre.

Les gestionnaires ont-ils une meilleure santé mentale que d'autres pour faire face à cette révolution ou sont-ils plus nombreux à souffrir de détresse psychologique indétectable jusqu'à la chute ?

Sachant que 15% à 33% des coûts associés à la santé psychologique peuvent être réduits en mettant en place des programmes efficaces, des pratiques de gestion appropriées et des stratégies d'adaptation, il est donc urgent pour les décideurs de s'outiller adéquatement.

OU

10 h 30 — 11 h 45



Antoine Guilmain
Avocat, Fasken



Karl Delwaide
Avocat, Fasken

11 h 45 — 12 h 30

Atelier 15

De l'accès à l'excès: conseils pratiques pour détecter et traiter les demandes d'accès à l'information

Le présent atelier vise à présenter les principes fondamentaux en matière d'accès à l'information ainsi que les limites lorsque les demandes sont manifestement abusives. En effet, les organismes publics, incluant les municipalités, ne sont pas des services de recherche pour les citoyens; ces derniers devant faire preuve de retenue, de mesure et de discernement lorsqu'ils formulent des demandes d'accès. Le cas échéant, sous des conditions strictes, les organismes publics ont des alternatives pour ne pas tenir compte de demandes d'accès manifestement abusives. Toute municipalité se doit ainsi de bien maîtriser la notion même d'«abus» en matière d'accès à l'information ainsi que les enseignements jurisprudentiels récents... afin d'éviter que l'accès se transforme en excès!

Diner des sections

12 h 30 — 14 h 00



Nicolas Duvernois
Président PUR Vodka

Diner conférence

Entreprendre à l'état PUR: de concierge de nuit à inventeur de la meilleure vodka au monde

Entrepreneur dans l'âme, Nicolas a toujours eu la tête pleine d'idées. C'est en 2006, en vivant une première expérience catastrophique en affaires, qu'il décide de fonder PUR Vodka. Ne connaissant absolument rien du domaine, c'est en tapant le mot vodka dans le moteur de recherche Google que tout a commencé. Afin de financer le tout, il a été employé de la salubrité dans un hôpital de nuit et développeur de vodka de jour pendant près de 4 ans.

Aujourd'hui à la tête de PUR Vodka, l'une des vodkas les plus médaillées au monde et de Romeo's gin, ses différents projets ont le vent dans les voiles. **Auteur** du best seller « *Entrepreneur à l'état PUR* », **chroniqueur vedette du journal *Les Affaires***, **conférencier** extrêmement populaire et **cofondateur du mouvement ADOPTE inc.**, rien ne l'arrête afin d'atteindre ses objectifs. Nicolas Duvernois est devenu aussi le premier dragon invité à la populaire série télévisée « *Dans l'œil du dragon* » de ICI Radio-Canada en avril 2018 aux côtés de Caroline Néron, Martin-Luc Archambault, Christiane Germain et Dominique Brown. Cette année, on le retrouvera comme **dragon permanent** où il agira à titre d'investisseur.